

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

*L'an **deux mil vingt-deux**, le **02 juin**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.*

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, MM. Jean-Louis **ANDREU**, Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mmes Pascale **MERCIER**, Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Dimitri **KOKKINIDIS**, Steve **BIANCHI**, Mmes Caroline **FERRAND**, Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, M. Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**, M. Anthony **NIAVET**.

Procurations : Mme Pauline **BON** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Daniel **POIRIE** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Sébastien **BLACHE** (pouvoir à Mme Eugénie **GRAND**), Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Lébicha **MANOUKIAN**), Mme Isabelle **ROUSSET** (pouvoir à M. Dimitri **KOKKINIDIS**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à Mme Pascale **MERCIER**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à M. Philippe **ZUCCARELLO**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à Mme Christine **TROUBA**).

Absente : Mme Farah **GUILLAUMONT**.

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES – PECHEURS A LA LIGNE ET LYCEE LA PLEIADE.

Exposé du Maire

1 – Association des Pêcheurs à la Ligne.

L'association des Pêcheurs à la Ligne de Pont de Chéruy a organisé les Championnats de France et du Monde de pêche à la ligne aux appâts naturels les 21 et 22 mai, ainsi que les 27-28 et 29 mai 2022.

Nous vous proposons d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1.500 € à cette association, afin de couvrir une partie des frais engagés par l'Association pour l'organisation de ces deux très importantes manifestations et notamment ceux concernant le déversement de truites dans la rivière.

2 – Lycée La Pléiade.

Un voyage a été organisé par le lycée La Pléiade à destination de la commune de Livorno-Ferraris avec laquelle nous sommes jumelés.

Pour couvrir une partie des frais, nous vous proposons d'attribuer au lycée une subvention exceptionnelle de 800 €.

Dans le même temps, l'équipe de Volley-Ball du lycée participera aux Championnats de France UNSS (cadets et juniors) prévus à Joinville et à Pau. Pour couvrir une partie des frais, nous vous proposons d'attribuer au lycée une subvention exceptionnelle de 400 €.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Attribue une subvention exceptionnelle de **1.500 €** à l'association des Pêcheurs à la Ligne de Pont de Chérucy, pour l'organisation des Championnats de France et du Monde de Pêche à la ligne aux appâts naturels qui se sont déroulés courant mai 2022 sur la rivière "La Bourbre".

☞ Attribue les deux subventions exceptionnelles suivantes au lycée La Pléiade :

- Au titre du voyage à Livorno-Ferraris **800 €.**
- Au titre des Championnats de France UNSS de Volley-Ball **400 €.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérucy, le 03 juin 2022

Le Maire,

